

N°158

AVRIL 2016

LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE D'AVIGNON

AVIGNON ACTUALITÉS



Deux ans, ensemble

Avril 2015 - Avril 2016 Acte 2



AVIGNON

avignon.fr



« Comme je m'y suis engagée, je souhaite, chaque année, vous présenter un bilan de l'action que je conduis avec mon équipe, pour vous et pour Avignon. C'est une question de transparence et de confiance. Transparence dans les choix faits après la plus large concertation possible. Confiance

dans la capacité de l'action publique à transformer notre ville, à améliorer votre vie quotidienne.

Ces derniers mois, les événements nationaux ont été éprouvants et douloureux pour les Français mais ils ont montré, ici à Avignon comme ailleurs dans notre pays, notre volonté farouche de sursaut et d'unité. Ces femmes et ces hommes debout incarnent l'Avignon que je m'efforce de construire avec mon équipe depuis vingt-quatre

mois : une ville où le vivre-ensemble et la fierté d'être citoyens ne sont pas de vains mots, une ville où les jeunes talents trouvent à s'épanouir au côté de l'expérience de nos aînés, une ville où la vitalité de nos entrepreneurs rencontre l'incroyable générosité du monde associatif.

Je me réjouis que cette deuxième année de mandat ait permis la concrétisation de premières réalisations durables, symboles des engagements tenus tant sur le budget que sur les projets. C'est pour moi un point essentiel de mon action car il en va de la crédibilité des élus devant les citoyens. Sur le budget, malgré un contexte financier tendu, nous respectons l'engagement de ne pas augmenter les impôts, tout en maintenant notre capacité d'investissement de 30 millions d'euros. Sur les projets, comme l'année dernière, les enfants sont les grands gagnants, notamment grâce au retour en gestion municipale de la restauration scolaire.

Ainsi, nous continuons, tous les jours, d'agir, à la fois, sur « la ville d'aujourd'hui » pour rendre la vie de chaque habitant plus agréable à vivre et sur « la ville de demain » pour renforcer son attractivité et permettre à chacun de réussir ses projets.

Mais si les premiers effets des décisions prises commencent à dessiner une autre ville, j'ai parfaitement conscience du chemin qu'il reste à parcourir pour transformer Avignon et améliorer la vie de chacun d'entre vous. Je mesure les attentes et les impatiences : les choses sont complexes, nécessitent du temps, ce n'est pas une raison pour ne rien faire. À mes yeux, être Maire, c'est être dans l'action, se battre pour faire aboutir des projets importants pour l'avenir de notre ville, tout en restant proche de vous et de vos préoccupations.

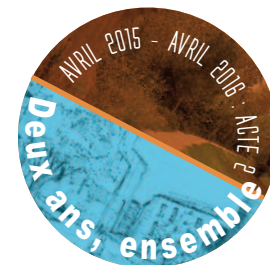
Ma conviction profonde demeure : rien de solide et de durable ne pourra être fait pour Avignon sans une association étroite des Avignonnais, sans un minimum d'implication citoyenne, d'engagement républicain et de comportement civique, notamment sur les défis de la propreté, de la sécurité et des nouvelles mobilités qui nous concernent tous.

C'est pour cela que nous avons mis en place un nouveau fonctionnement des conseils de quartier et que nous multiplions les initiatives pour maintenir ce lien avec vous. En plus de tous les rendez-vous accordés par les élus qui me transmettent vos remarques et appréciations, je veille à recevoir en Mairie le maximum d'entre vous et à être, chaque semaine, présente, dans tous les quartiers d'Avignon et de Montfavet, pour des événements ouverts à tous.

Car c'est ensemble, avec vous, que nous continuerons de réinventer Avignon ! »

Cécile Helle
Maire d'Avignon

Avril 2015 - Avril 2016 Acte 2



Deux ans, ensemble...

Dynamisme & attractivité économique

« Pour rendre à Avignon son dynamisme et son attractivité, je veux réaliser de grands projets et accompagner les acteurs locaux qui souhaitent investir sur notre territoire. » Cécile Helle

Créer les conditions pour une ville attractive

En lançant un appel à projet international pour la reconversion l'ancienne Prison Sainte-Anne. Ouvert sur le quartier Banasterie, il s'agit de créer un nouvel espace proposant logements, commerces et friche culturelle. Le choix de l'opérateur interviendra à la fin du premier semestre 2016.

En créant « SPL Grand Avignon Aménagement », une société publique locale au service de l'aménagement d'Avignon Confluence. Sa vocation : réaliser en partenariat avec le Grand Avignon des opérations d'aménagement ou de construction notamment sur les 27 hectares entourant la gare TGV.

En réhabilitant le quartier des 3 Faucons et de la place Saint-Didier, pour leur redonner tout leur éclat, restreindre l'accès des voitures et favoriser l'attractivité commerciale et touristique de cette partie de l'intramuros.

En réaménageant les jardins du Palais des Papes, notamment le verger Urbain V, pour en faire des lieux à redécouvrir tant par les riverains que par les visiteurs.

Soutenir le commerce de proximité et l'économie locale

En proposant l'aide du FISAC pour la réfection des façades et la mise en ac-

cessibilité des commerces.

• En maintenant à 5 dimanches seulement les ouvertures possibles dans les commerces de grandes surfaces. En accompagnant les métiers d'art par la réalisation d'un guide qui promeut les créateurs et artisans avignonnais regroupés au sein de l'association Les Fabricateurs et en soutenant la 10^{ème} édition de Reg'Art, manifestation organisée par la Chambre départementale des métiers de l'Artisanat qui met à l'honneur les Artisans d'Art.

En créant le marché des producteurs aux Allées de l'Oulle et en relançant celui de Montfavet. Organisés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, ces marchés réunissent une vingtaine de producteurs de la Barthelasse, d'Avignon et du Grand Avignon.

En multipliant les animations dans tout le centre-ville, accompagnement du Printemps des Créateurs lancé par les associations de commerçants, de la semaine commerciale portée par les commerçants de Montfavet, des festivités de fin d'années.

UN AN AVEC VOUS...

« Plusieurs artistes et artisans sont installés en dehors du cœur de ville et du circuit traditionnel des boutiques qu'empruntent aussi bien les touristes que le public local. C'est pour élargir ce circuit et donner plus de visibilité à leurs activités qu'ils se sont réunis sous l'enseigne des Fabricateurs. La publication d'un guide grâce à l'aide de la municipalité nous a permis de disposer d'un support efficace pour mettre en œuvre des actions et organiser des événements. Ce sera à nouveau le cas cette année lors des Journées du Patrimoine, en septembre, où les métiers d'art seront à l'honneur »

Éric DEVAUX,
Les Fabricateurs

Aider les start-up avec French Tech Culture

Faire de la culture un moteur du développement économique et d'attractivité de notre territoire. En s'inspirant de la dynamique collaborative initiée par le projet French Tech Culture, sur la base d'une convention partenariale avec la Ville permettant d'accompagner chaque année deux start-ups labellisées.

Sécurité, Tranquillité publique

« Je veux agir pour que la sécurité de tous redevienne une réalité quotidienne. » Cécile Helle

Renforcer la présence de la police dans tous les quartiers

En relocalisant le poste de police du Pont des 2 Eaux au cœur du quartier (120 000 €) et en réaménageant l'espace d'accueil et de travail du poste de la Place Pie.

En obtenant du Ministère de l'Intérieur le renforcement de la police nationale et des effectifs de sécurité sur la voie publique ainsi que la rénovation du poste de police nationale à Montfavet au deuxième semestre 2016 (230 000 €).

En multipliant sur le terrain les interventions des brigades motocycliste, cycliste et canine.

Prévenir, pour plus de sécurité

En développant le dispositif « **Voisins solidaires** » dans deux secteurs de Montfavet (hameau Sainte-Catherine et impasse des Lupulines) ainsi qu'au Clos des Félibres et dans le quartier de l'Amandier.

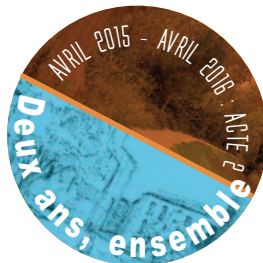
En prenant des mesures pour renforcer la surveillance suite aux attentats de 2015, notamment par l'installation d'un portique sécurisé à l'entrée de l'Hôtel de Ville.

En renforçant les actions des Médiateurs de rue, notamment en centre-ville les samedis et en renouvelant l'opération « *Un été à Avignon* » destinée aux jeunes n'ayant pas la chance de partir en vacances.

Optimiser la vidéosurveillance

En testant pendant le Festival un système de vidéosurveillance intelligent qui détecte bagarres, objets abandonnés, incidents sur la voie publique ainsi que tout excès de vitesse.

En créant un partenariat avec le bailleur social Erilia qui installe et assure la maintenance de caméras implantées dans son parc immobilier (Treilles blanches), et dont la Ville prend en charge le raccordement à son système de vidéosurveillance..



UN AN AVEC VOUS...

Propriétaire de la Boulangerie qui porte son nom, Monsieur Favede ne tarit pas d'éloges sur la création du nouveau poste de Police « *Nous avons été écoutés, et aujourd'hui tous les résidents du quartier sont rassurés. Il n'y avait pas de très gros problèmes mis à part quelques jeunes peu respectueux des lieux qui taguaient les colonnes de la verrière. Maintenant, grâce à la présence discrète mais ferme des policiers municipaux, tout rentre petit à petit et en douceur dans l'ordre* », précise le commerçant qui s'apprête, avec quelques autres professionnels, à relancer l'association du quartier pour proposer des animations et participer ainsi à sa redynamisation.

Monsieur FAVEDE,
commerçant

Emploi, Formation, Insertion

« Je souhaite que la Ville continue de se mobiliser sur le front de l'emploi » Cécile Helle

Se mobiliser pour l'emploi des jeunes

En créant des Emplois d'Avenir : 35 postes en emploi d'avenir portés par des associations seront soutenus par la Ville pendant trois ans à hauteur de 1800 euros par an et par poste.

En accueillant au sein des services de la Ville des apprentis et des services civiques, une première pour Avignon.

En accompagnant les initiatives portées par la Mission locale du Grand Avignon et les partenaires de l'Emploi : Journée Jobs d'été, Journée départementale de l'Apprentissage, Forum des Métiers organisé à l'Université.

En considérant comme un atout la présence de CFA (Centre de Formation par l'Apprentissage).

En jouant le rôle de facilitateur à l'émergence de leurs projets : Extension / rénovation du CFA de la chambre des métiers, accompagnement à la restructuration.

Agir sur tous les leviers pour soutenir l'emploi local

En portant avec le Grand Avignon une stratégie globale sur l'immobilier d'entreprise permettant de couvrir la chaîne de la pépinière aux hôtels d'entreprise. En multipliant les partenariats originaux avec les organisations professionnelles, syndicat des boulangers dans le cadre de la restauration scolaire, CGPME et Fédération du BTP dans le cadre de conventions d'objectifs, Chambre d'Agriculture pour l'installation de jeunes agriculteurs..

En appliquant la clause sociale dans les marchés publics.

En investissant chaque année 30 millions d'euros dans des projets d'aménagement et de rénovation pour soutenir l'Économie locale

Formation : Université, une chance pour Avignon

Élaboration pour la première fois d'une convention de partenariat avec l'Université d'Avignon notamment pour accueillir des étudiants stagiaires au sein des services de la Ville, pour multiplier les échanges d'expériences et de collaboration (enquêtes, études, réalisations...), pour rendre plus visible la participation des étudiants à la vie de la cité.

UN AN AVEC VOUS...

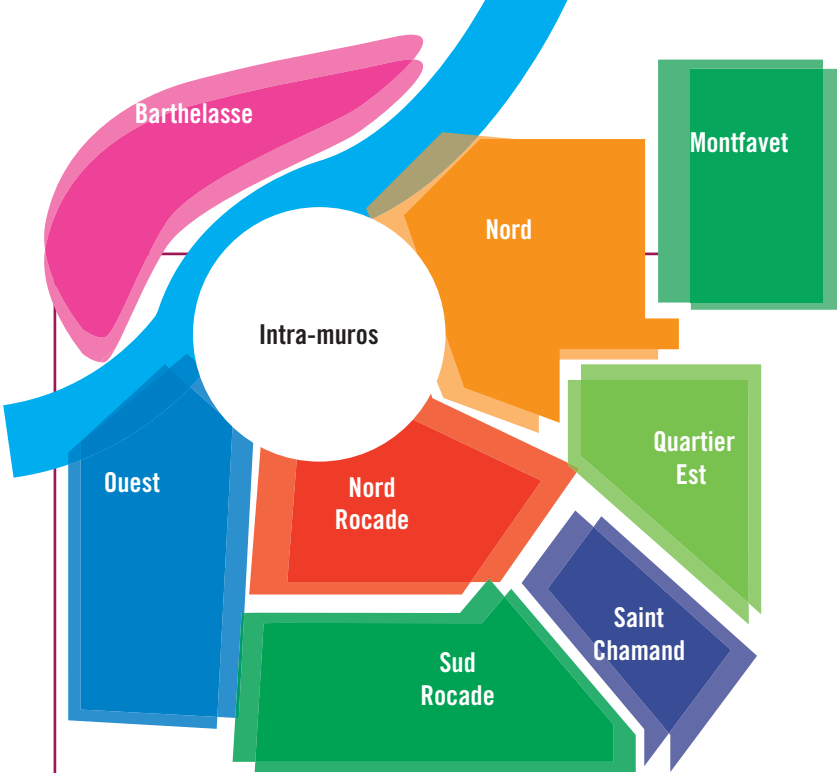
J'étais au chômage depuis un an et demi quand j'ai déposé ma candidature à la mairie de quartier, car j'habite en effet à proximité du magasin. Je suis donc satisfaite d'avoir été embauchée pour la réouverture, comme la plupart des autres employés qui sont pratiquement tous du quartier du Pont des 2 Eaux. Je dois dire que les clients sont très heureux de cette réouverture car cela leur permet de faire leurs courses dans un commerce de proximité. C'est notamment le cas de nos clients les plus âgés qui peuvent venir avec leur petit chariot et qui n'ont pas de grande distance à parcourir pour ramener leurs achats chez eux.

Audrey, 36 ans,
employée du Leader Price

J'ai postulé suite à l'appel candidatures, je connaissais déjà l'association que j'avais rencontrée dans le cadre de la semaine de l'environnement. J'ai été sélectionnée sans doute parce que je connais bien le milieu associatif et que je suis sensibilisée à la cause du développement durable. Je suis en emploi d'avenir depuis le 1er novembre 2015 pour trois ans, renouvelable chaque année. Je m'occupe de l'accueil, de la communication et de l'administratif de l'association. Mais j'ai été surtout recrutée pour développer un projet de vélo-école dans le cadre des activités périscolaires, pour la rentrée de septembre 2016. Pour moi, cet emploi d'avenir, c'est une belle opportunité d'avoir un projet et une expérience professionnelle et une expérience de vie ».

Joëlle Raelina, 26 ans,
en emploi d'avenir
(Association Roulons à Vélo)





INTRA-MUROS

→ Mise en place de 5 sites de conteneurs enfouis : place de l'Horloge, rue des Grottes, rue Rempart du Rhône, placette rue Guillaume Puy, rue Ninon Vallin.
→ Rénovation et modernisation de l'école Thiers : réfectoire, menuiseries rénovation des dortoirs, de la salle de motricité, de la salle des maîtres, aménagements pour les PMR.
→ Extension de la Collection Lambert et aménagement de la rue Violette.

BARTHELASSE

→ Mise en conformité du forage et création d'un assainissement autonome à l'école de la Barthelasse.

→ Inauguration du skate park de l'île Piot.

SUD ROCADE

→ Valorisation du patrimoine paysager agricole et historique de la Ceinture Verte (Inauguration et découverte des jardins partagés de Darmane).
→ Création d'un jardin partagé au pied des immeubles des Grands Cyprès, en partenariat avec Erilia et Semailles.
→ Mise en place d'un site de conteneurs enfouis, avenue Pierre Sémard.
→ Rénovation et modernisation des groupes scolaires : réhabilitation du hall de la maternelle du Clos de la

Murette, réfection du dortoir (+ Rased) de l'école maternelle Olivades, extension de l'école Saint-Gabriel avec la création d'une classe et de sanitaires.

NORD ROCADE

→ Extension de deux classes, des dortoirs, des salles des maîtres et du local ATSEM à l'école maternelle Rotondes, réfection de la toiture de l'école élémentaire Rotondes (1^{ère} tranche).
→ Sécurisation des abords du collège Anselme Mathieu et de la sortie du collège Roumanille.
→ Réaménagement du square Rhin Danube, avec reprise de l'aire de jeux et des terrains de pétanque.
Travaux à Campo Bello (réfection des clôtures et reprise des espaces verts) et jardin de l'Abbaye (réfection complète de l'aire de jeux).

QUEST

→ Réhabilitation et mise en accessibilité du gymnase Giéra : réfection des façades, étanchéité, sol sportif, sanitaires et vestiaires, mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite et mise aux normes incendie.

→ Réhabilitation de la toiture/charpente de l'école maternelle Louis Gros, réhabilitation des 5 classes éclairage/faux-plafond/peinture de l'école élémentaire Saint-Roch.
→ Réaménagement de la placette Clarefond.

EST

→ Création d'un poste de police au Pont-Des-Deux-Eaux à proximité des locaux du Leader Price.
→ Réfection du sol sportif du gymnase Gimard.
→ Réfection de l'étanchéité et de la toiture de l'école maternelle Clos du Noyer, réfection de la toiture et des menuiseries de l'école élémentaire Massillargues.
→ Rénovation de l'escalier de la cour de l'école maternelle Neuf Peyres.

NORD

→ Mise en place d'un site de conteneurs enfouis, avenue Jean Boccace.
→ Aménagement du square Péniscola, rebaptisé du nom du poète Aimé Césaire, dénomination choisie par les habitants. Reprise de l'aire de jeux, création d'un muret et clôture de l'espace.

→ Extension du parking des Italiens (1000 places supplémentaires).
→ Rénovation de l'école maternelle Stuart Mill, réfection des plafonds des préaux de l'école élémentaire Croisière.

SAINT-CHAMAND

→ Rénovation et modernisation des groupes scolaires Saint Exupéry et Pierre de Coubertin : changement des menuiseries et reprise de la cour.
→ Reprise de la toiture du gymnase Moretti et remplacement de l'éclairage du boulodrome par des leds.
→ Aménagement du skatepark.

MONTFAVET

→ Réaménagement du gymnase la Martelle et extension du club house, avec mise en accessibilité pour les PMR.
→ Rénovation du stade Manen : réhabilitation complète des tribunes et des vestiaires.
→ Réfection de l'étanchéité de l'école maternelle Camille Claudel, poursuite de la réhabilitation thermique du groupe scolaire Montfavet.
→ Restructuration de la Maison Métaxian en vue de la création d'un lieu d'exposition.

Logement & Habitat

« Permettre à tous de pouvoir accéder à un logement qui répond à ses attentes, telle est mon ambition. » Cécile Helle

Faire du logement une priorité d'actions

En multipliant les opérations de construction dans les zones d'aménagement nouvelle génération, fondées sur la conception d'un habitat éco-responsable alliant qualité architecturale, paysagère et de vie : éco-quartier Joly Jean, éco-cité Avignon Confluence, éco-zone Bel Air.
En entrant dans la phase opérationnelle des projets d'habitat participatif dans les quartiers Saint-Jean et Agroparc permettant aux futurs propriétaires de s'impliquer dans leurs projets d'Habitat.
En maintenant la priorité budgétaire au logement avec un engagement d'un million d'euros pour accompagner les opérations de rénovation / réhabilitation dans les quartiers d'habitat social.

Améliorer les conditions d'habitat des plus fragiles d'entre nous

En lançant les études de faisabilité pour la réhabilitation du parc St Roch, copropriété dégradée située dans le quartier Monclar.
En agissant auprès de l'ANAH pour reconnaître en habitat indigne les quartiers du Terminus Monclar et de Baigne-Pieds, permettant d'envisager leur devenir.
En relançant et développant les opérations de restauration immobilière dans le centre-ville pour lutter contre la vacance et l'habitat insalubre, notamment dans le quartier Carnot mais également en ciblant quelques immeubles particulièrement dégradés

Porter une ambition urbaine pour les quartiers de la Rocade et de Saint-Chamand

Au travers du Programme National de Rénovation Urbaine dont bénéficie la Ville, pour une intervention globale et ambitieuse sur les logements, les espaces, les équipements publics, l'accessibilité et la voirie impliquant les habitants et tous les acteurs concernés.
Inclure dans cette dynamique de rénovation les quartiers de la Reine-Jeanne et de la Grange d'Orel (bénéficiant du volet régional de l'ANRU).

Le P.L.U révisé

Avignon entame une révision de son PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour bâtir la ville de demain. C'est le début d'une démarche de deux ans de concertation et de construction de choix stratégiques pour relever les défis du futur : inventer la ville nouvelle, retrouver une cohérence entre les différents quartiers.

UN AN AVEC VOUS...

« Notre projet d'habitat participatif répond à la motivation principale et unanime d'inventer des solutions qui permettent de partager des espaces de vie dans le respect de nos différences aussi bien économiques que sociales. L'habitat participatif est un laboratoire d'idées, avec l'objectif d'un habitat urbain respectueux de l'environnement naturel, tout en remettant l'habitant au centre des préoccupations. Permettre à l'habitant de participer à la réflexion de son lieu de vie, c'est lui redonner toute sa place de citoyen responsable et vertueux que lui a fait perdre notre société de consommation ».

Joseph ESCRIBA
les ruches de Saint-Jean

Cadre de vie, propreté, environnement

« Avignon a tous les atouts pour devenir une ville nature, une ville durable qui préserve la qualité de vie et la santé de ses habitants. »

Cécile Helle

Réintroduire la Nature en Ville

En obtenant le label deuxième fleur des Villes Fleuries qui consacre les efforts de la Ville pour embellir durablement notre cadre de vie.

En développant les pratiques durables dans les espaces verts de la ville : zéro phytosanitaire pour permettre la diversité végétale et faunistique, gestion différenciée, fauchage tardif, taille douce et raisonnée.

En multipliant les opérations citoyennes de végétalisation des espaces publics et en faisant participer les enfants au fleurissement de nos quartiers et de nos écoles : pieds de platanes replantés rue des Teinturiers, jardinières de la Place Persil...

En embellissant les parcs et jardins de proximité : square Aimé Césaire dans le quartier de la Reine-Jeanne, square Campobello et jardin de l'Abbaye dans les quartiers Sud.

Faire d'Avignon une Ville Durable

En préservant la ressource en eau, avec la mise en circuit fermé du Rocher des Doms, premier site de consommation de la ville, permettant une économie de 87 000m³ par an, soit 40 000 €.

En réduisant les gaz à effet de serre de -20%, notamment au travers d'actions visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, à diminuer et renouveler la flotte de véhicules, à privilégier les achats durables.

UN AN AVEC VOUS...

« Notre quartier est fortement dégradé et les différences sociales très importantes : des familles avec enfants, des personnes âgées isolées, des étudiants, des personnes aisées comme démunies, des locataires victimes de marchands de sommeil, des squatters... Un quartier hétéroclite avec peu d'interactions entre les résidents. À travers le jardin partagé, nous désirons que les citoyens s'approprient leur cadre de vie quotidien, quel que soit leur type d'habitat. Il s'agit de créer un coin de verdure pour retrouver le « vivre ensemble », d'enrichir et embellir nos ruelles à travers cette petite oasis de verdure qui profitera au plus

En accompagnant par une aide financière de 15 000 € la fusion des ASA pour une meilleure gestion des canaux d'irrigation et pour réaliser des économies : Canal Crillon, Canal Hôpital Durancole et Canal Puy.

En lançant les études pour la construction d'une Cité municipale, bâtiment regroupant les services de la Ville en un site unique et répondant aux normes environnementales des bâtiments HQE.

En encourageant les organisateurs d'événements sportifs et culturels à entrer dans des démarches éco-responsables (à l'image du Festival Off et de la démarche enclenchée pour un éco-festival).

Continuer d'agir pour une ville plus propre

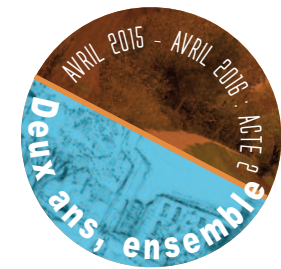
En poursuivant l'enfouissement des conteneurs. 14 sites et 46 colonnes ont déjà été installés, la campagne d'enfouissement se poursuit dans tous les quartiers.

En organisant deux fois par an une campagne de communication et en mettant en ligne un site internet dédié avignon-propreté.fr afin de sensibiliser tous les Avignonnais aux bons gestes.

En faisant l'acquisition de nouveaux véhicules propreté, plus performants (450 000 €).

grand nombre. Notre projet est encouragé par le maire et les élus de la ville qui se sont déjà rendus sur place et soutiennent notre action, les propriétaires qui ont validé le droit d'occupation de la parcelle, tandis que la structure et le design du jardin partagé ont été conçus par des étudiantes en licence professionnelle en aménagement du territoire. Nous souhaitons nous approprier notre quartier en redonnant vie à une friche urbaine. En végétalisant notre cadre de vie urbain et collectif, nous souhaitons retrouver la fierté d'habiter notre quartier. »

Jean-Jacques BRAVAIS, association « Jardins des Monnaies » pour la végétalisation du quartier.



UN AN AVEC VOUS...

« Cycliste au quotidien depuis toujours », ainsi se définit Odile, 48 ans, adepte du déplacement à vélo dans toutes les villes où elle a vécu, de Montpellier à Nantes en passant par Paris puis Avignon.

« Il est agréable de voir qu'un effort est fait qui, à la fois nous permet de percevoir ce qu'il reste du réseau hydrographique d'Avignon en longeant à bicyclette l'eau qui vient de Fontaine de Vaucluse, tout en restant isolé du trafic automobile, ce qui apporte un double agrément à nos déplacements quotidiens. D'ailleurs, je suis étonnée à chaque fois de constater à quel point cet itinéraire très agréable reste encore mal connu, et j'invite un maximum d'Avignonnais à le découvrir et l'emprunter.

On ne peut qu'encourager la poursuite des aménagements. Mon espoir est que ce Chemin des canaux donne envie et permette le déplacement en vélo sur toutes les distances. Quand on choisit le vélo comme mode de déplacement, au moment des embouteillages des grands rushs, on maîtrise son temps, on fait des économies, on est en bonne santé et on a une perception de son lieu de vie bien meilleure. Sans oublier le fait qu'on est dans le partage avec les autres cyclistes et que le vivre ensemble prend alors vraiment du sens. »

Odile, Usagère des voies cyclables

Transports & déplacements

« Je veux favoriser les modes de déplacements doux pour faire d'Avignon une ville apaisée et moins polluée. »

Cécile Helle

Porter des projets ambitieux de voies dédiées aux déplacements doux

En sécurisant une piste cyclable de 2,5 mètres de large sur le Pont Daladier. En aménageant le chemin des Canaux reliant la gare centre à l'avenue de l'Amandier par une voie verte de 11kms dédiée aux déplacements doux (piétons, cyclistes, rollers).

En créant tout le long des remparts (partie sud puis nord) une voie douce reliant le Chemin des Canaux à la voie cyclable du Pont Daladier.

En aménageant le Boulevard Gambetta pour un meilleur partage entre les usagers de la route.

Concrétiser la Ville apaisée

En limitant dès 13 heures l'accès du centre-ville aux voitures pendant le Festival.

En élargissant la zone piétonne au quartier Saint-Didier/3 Faucons à l'occasion de son aménagement (deuxième semestre 2016).

En sécurisant les cheminements et traversées piétonnes (quartiers Balance/Ferruce et allées de l'Oulle) En multipliant les initiatives « *pédibus* » pour inciter les enfants à venir à pied à l'école.

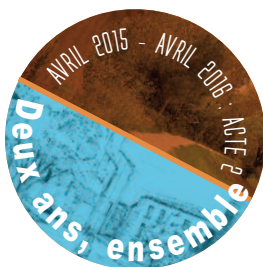
Inciter les visiteurs à stationner dans les parkings relais et de proximité

En appliquant une tarification au plus juste dans les parkings de proximité : tarification au quart d'heure et tarification de nuit attractive dans les parkings des Halles, du Palais des Papes, Gare centre, Jean Jaurès, Oratoire. En maintenant la gratuité des parkings relais tout en augmentant leur capacité : près de 1000 places de stationnement gratuit supplémentaires dès l'édition 2015 du Festival.

En entreprenant des travaux de modernisation et d'embellissement dans le parking des Halles et en développant l'information digitale.

LEO : l'urgence d'agir

En proposant la réalisation d'un barreau d'un kilomètre visant à prolonger la portion existante de la LEO pour la relier au réseau routier du Nord des Bouches-du-Rhône, Cécile HELLE a permis de faire bouger les lignes et de rendre à nouveau d'actualité sa réalisation à court terme. Aujourd'hui, les services de l'État et l'ensemble des partenaires travaillent en effet à l'inscription d'un premier tronçon de la tranche 2 dans le cadre du CPER avec un double objectif : délester la Rocade d'une partie du trafic de transit et prendre des arrêtés municipaux limitant le trafic sur la Rocade dans certaines conditions. Ce serait là une grande avancée pour les habitants qui subissent chaque jour une pollution atmosphérique hors norme.



École, jeunesse

« Manger local pour un coût moindre : c'est le pari gagné de la remunicipalisation de la cantine dont nous pouvons tous nous réjouir. » Cécile Helle

Proposer des repas de qualité à nos enfants

En privilégiant l'approvisionnement en produits locaux et issus des circuits courts : partenariat exemplaire tissé avec les artisans boulangers d'Avignon et avec les agriculteurs de Vaucluse à travers la plate-forme Agrilocal.

En multipliant les actions pédagogiques autour du « bien manger », de la découverte des goûts et des actions de sensibilisations visant à limiter le gâchis alimentaire.

En proposant aux enfants des activités spécifiques pendant la pause méridienne grâce à un partenariat inédit avec les étudiants de l'AFEV de l'Université d'Avignon.

Gagner le pari des activités périscolaires

En maintenant la gratuité des activités.

En élargissant l'offre des activités, y compris pour les enfants de maternelle, notamment au travers de nouveaux partenariats associatifs (scènes d'Avignon,

Festival...) et une optimisation de l'utilisation des équipements sportifs culturels et de loisirs de la Ville.

En améliorant la qualité d'encadrement grâce à des intervenants formés et expérimentés.

Créer les conditions d'un bon apprentissage

En accompagnant les 15 ouvertures de classes effectives à la rentrée 2015.

En ouvrant une classe accueillant des enfants autistes à l'école Camille Claudel en partenariat avec l'association « la Bourguette » et l'Éducation Nationale.

En améliorant les conditions de vie et d'accueil des enfants : 1 M€ de travaux ont été consacrés en 2015 aux écoles sans compter les grosses opérations de rénovation comme par exemple à l'école maternelle des Rotondes pour un montant de 700 000 €. Ont ainsi été reprises les menuiseries de l'école maternelle Saint-Exupéry, l'étanchéité de l'école maternelle Stuart Mill, 5 classes de l'école élémentaire Coubertin, la toiture de l'école élémentaire Massillargues.

UN AN AVEC VOUS...

« À la cuisine centrale, nous livrons environ 5000 repas par jour dans les 36 cantines scolaires, les centres de vacances et de loisirs, 4 ou 5 centres maternels, le CCAS pour le portage à domicile et deux restaurants seniors, à la Barbière et à la Livrée de Viviers. La remunicipalisation de la restauration scolaire permet d'offrir des produits frais en liaison avec les producteurs locaux. On travaille avec une douzaine de producteurs qui nous livrent, selon la saison, carottes, épeautre, poires, raisins, melons, prunes, polenta, pommes, tomates... Et certaines viandes sont également issues d'Alazard et Roux, un abattoir du Pays d'Arles qui travaille avec des éleveurs régionaux. »

Hugues FORTUNA
responsable de la « nouvelle cuisine »

Plus de 500 000 euros d'économie pour un service de qualité

La remunicipalisation de la restauration scolaire permet une économie de plus de 500 000 € par rapport à la gestion privée du délégataire. Grâce à cette économie la Ville s'engage dans un programme ambitieux d'investissement de 500 000 euros par an, pour moderniser la cuisine centrale et les restaurants et envisager la création d'une légumerie.

Culture, Sports, Loisirs

« Je souhaite que le sport et la culture soient accessibles à tous les Avignonnais. » Cécile Helle

Aménager et moderniser les équipements sportifs de proximité

En construisant deux skate-parks : l'un pour les débutants, à Saint-Chamand, le second à l'île Piot. Ce dernier a fait l'objet d'une double concertation avec les usagers et les riverains. Il est aujourd'hui « un spot » de la glisse urbaine tout en bénéficiant d'une intégration paysagère exceptionnelle.

En réhabilitant et modernisant les équipements sportifs de proximité : en 2015 ont été ainsi réalisés de gros travaux d'aménagement au gymnase Giéra (750 000 €). Le pré du Curé et le Dojo de la Reine-Jeanne font également l'objet de rénovation.

D'importants travaux ont été conduits aux gymnases la Martelle, Gimard, aux stades Manen et Malpeigné

En lançant une étude sur le devenir du stade nautique.

Mener des actions pour une culture partagée par tous

En créant à partir du 1^{er} mai un pass Culture pour tous les Avignonnais de moins de 26 ans instaurant un tarif unique de 5 euros maximum dans tous les lieux culturels partenaires.

En encourageant la lecture publique, par un renforcement de la tournée du bibliobus, totalement rénové par un artiste Avignonnais, au cœur des quartiers et lieux de vie.

En portant une offre culturelle dans tous les quartiers d'Avignon : retransmission du festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence au Clos de la Murette, installation du Footsbarn Théâtre à Saint-Chamand, création d'une parade équestre et musicale à l'occasion de la Fête de la musique, opération « Ciné sous les Étoiles » pendant l'été.

En créant des ateliers destinés aux plus jeunes et un rallye découverte pendant la semaine du Patrimoine.

En aménageant le Pont d'Avignon afin d'en faire le premier monument moyenâgeux de France accessible aux personnes à mobilité réduite.

UN AN AVEC VOUS...

« Depuis avril 2002, la compagnie a investi un ancien entrepôt de stockage situé à la lisière de l'intra et de l'extra-muros, boulevard Champfleury. La fréquentation publique croissante de l'Entrepôt et les demandes de plus en plus nombreuses pour des événements ainsi qu'à l'année sont des marqueurs significatifs de la fonction culturelle et sociale de notre lieu qui brasse des publics et des pratiques diverses. Ce lieu passerelle permet ainsi à la compagnie de s'implanter plus encore dans la ville et de développer, au travers de partenariats et soutiens les plus divers, son engagement artistique et social. Raison pour laquelle la municipalité avignonnaise a voulu soutenir l'action importante de Mises en Scène sur le territoire de la ville en accroissant en 2015 son aide à la compagnie. »

Michèle ADDALA

Compagnie Mises en Scène

« J'habite à la Barbière, le skate park est juste à côté de chez moi, je peux y aller en cinq minutes. J'y vais le mercredi et parfois le dimanche, j'y retrouve des copains de Saint-Chamand »

Samir, 12 ans,
Utilisateur du skate Park de Saint-Chamand

Solidarité, action sociale, vivre ensemble

« Je veux faire d'Avignon une ville fraternelle et solidaire. » Cécile Helle

Accentuer l'action de la Ville au cœur des quartiers

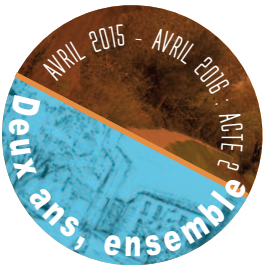
En plaçant les habitants des quartiers populaires au cœur de l'action municipale, notamment au travers des actions partenariales conduites dans le cadre du Contrat de Ville et des enjeux de l'emploi et de l'éducation. En accompagnant les centres sociaux dans leurs projets pour répondre aux attentes des habitants : on pense en particulier à l'aménagement de l'espace Jeune de la salle Kyrielle (Centre social Grange d'Orel) et au projet de restructuration de l'ESC de la Croix des Oiseaux attendus l'un et l'autre de longue date.

Faire d'Avignon une ville solidaire

En créant un dispositif unique en France de microcrédit personnel à destination des personnes exclues du système bancaire en partenariat avec le Crédit Municipal. En attribuant une subvention exceptionnelle de 10 000 € au profit de l'antenne départementale du Secours Populaire Français suite à l'incendie de son entrepôt.

Accompagner les acteurs qui se battent pour l'égalité des droits

En organisant les premiers États généraux LGBT en présence de l'association Shams qui lutte contre l'homophobie en Tunisie, en accompagnant le collectif local LGBT dans les animations conduites à l'occasion de la Journée du 17 mai et dans la création d'une antenne locale hébergeant toutes les structures. En s'associant à l'opération des Marches exploratoires de femmes organisée par France Médiation dans le quartier de la Barbière. En accueillant dans le péristyle de la Mairie à l'occasion du 8 mars une exposition et un colloque visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en partenariat avec le collectif droit des femmes. En s'associant à Semaines pour créer les jardins partagés de Darmane. En faisant pour la première fois d'Avignon une ville ambassadrice pour le Téléthon 2015, rassemblant sur la Place du Palais des Papes les associations et les Avignonnais autour d'un événement festif et solidaire (30h d'animations non stop) retransmis en direct sur France Télévision. En faisant vivre le dialogue interreligieux au travers d'Avignon Espérance.



UN AN AVEC VOUS...

« Le Téléthon pour moi est une grande fête sociale et solidaire permettant de collecter des dons pour la recherche scientifique. J'ai eu la plaisir de participer aux Cyclades d'Avignon le 20 septembre dernier et dans ce cadre-là, Cécile Helle m'a proposé de participer à cette belle fête qu'est le Téléthon. Le Téléthon fut pour moi une formidable occasion de donner un peu de mon temps et d'apporter ma contribution à cette superbe fête en proposant des animations génératrices de sourires et d'émotion, tout en collectant des dons en faveur du Téléthon ».

Benjamin LECLERE
Participant du Téléthon

Reprise en gestion directe de l'aire des gens du voyage

La Ville a repris au 1er janvier dernier la gestion directe de l'aire des gens du voyage assurée auparavant par une association qui ne répondait plus aux objectifs de qualité attendus par la Ville. Cette reprise s'est faite pour assurer la continuité du service public, avec l'objectif de ne pénaliser ni les occupants ni les ex-salariés de l'association. Ce choix est source d'un service optimisé et permet à la Ville une économie de 145 000 € en 2016.

Démocratie locale & de proximité

« Aujourd'hui, je me réjouis que les Avignonnais soient au cœur des décisions. » Cécile Helle

Faire vivre réellement la démocratie de proximité

En créant neuf conseils de quartiers, regroupant 136 conseillers désignés par tirage au sort : habitants, associations, acteurs socio-économiques sont représentés et placés au cœur de décisions qui les concernent (première Agora des Conseils de quartier, implication dans la révision du PLU, participation aux réflexions sur la charte de qualité dans les espaces publics). En associant les habitants, les usagers, les acteurs économiques et sociaux aux principales décisions de la Ville : aménagement des jardins du Palais, création du skatepark de l'île Piot, aménagement de la piste cyclable sur le pont Daladier, aménagement du square Aimé Césaire... En innovant dans le processus de participation citoyenne à l'image des concertations déambulatoires organisées à l'occasion de la présentation du projet de rénovation du quartier Saint-Didier /Trois Faucons. En mettant en place un conseil local de santé mentale pour mieux accompagner familles et patients.

Créer un lien direct avec les Avignonnais

En développant un nouveau site internet avignon.fr au service des habitants. En multipliant les visites de terrain et les permanences des élus de quartier dans les mairies annexes. En participant régulièrement aux conseils d'école, conseils d'administration et assemblées générales des associations de la Ville.

Devenir tous acteurs de notre Ville

En participant aux opérations « Objectif Propreté : tous concernés, tous mobilisés » organisées tous les 6 mois dans tous les quartiers. En engageant notre ville dans la dynamique des opérations de végétalisation participative à l'image de la convention signée avec l'association du centre-ville « Les Jardins des Monnaies ». En facilitant l'émergence de projets citoyens pour le vivre ensemble : videgrenier dans les écoles ou portés par des associations, repas de rues...

UN AN AVEC VOUS...

« Le vivre ensemble ne peut fonctionner que si chacun accepte les mêmes règles et se plie à la loi commune, avec ses droits et ses devoirs, ses récompenses et ses sanctions. Mon rôle de conseiller de quartier, c'est d'être un pont entre la volonté des habitants et la municipalité. Et dans l'autre sens aussi, faire le lien entre les représentants de la municipalité et les habitants. Un exemple concret : en tant que membre du comité de pilotage de l'éco-quartier, je me fais un devoir de transmettre aux habitants toutes les informations nécessaires pour que chacun puisse se faire une opinion du projet en son âme et conscience. À partir du moment où le conseiller de quartier est en contact avec les élus, il doit leur transmettre ce que les habitants souhaitent, car ces derniers sont plus à même d'apporter des éclairages sur la réalité du terrain. »

Axel FESTE
conseiller de quartier à Montfavet

Un Conseil municipal au travail

Depuis mon élection en tant que Maire d'Avignon, j'ai souhaité redonner de la tenue et du contenu aux conseils municipaux. Ces derniers ont lieu désormais dans la grande salle des Fêtes de la Mairie tous les derniers mercredis de chaque mois à 18 heures. Véritable creuset de la démocratie locale, je souhaite que tous les Avignonnais puissent y assister dans les meilleures conditions.



Les travaux effectués

Les travaux se sont déroulés de juin 2015 à janvier 2016, ils ont consisté en la réfection des façades, de l'étanchéité, des sols sportifs, des sanitaires et des vestiaires ainsi que la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et incendie.

- Remise en état clos/couvert : réparation, révision et contrôle de l'étanchéité existante
- Ravalement de façade
- Remplacement des menuiseries extérieures.
- Travaux de peinture intérieure.
- Réhabilitation complète des blocs vestiaires/douches/sanitaires, de l'accueil et des annexes sportives (bureaux/réserves à matériel) aujourd'hui en très mauvais état avec un accent mis sur la transparence de l'extérieur vers les activités du gymnase pour amener le plus grand nombre possible d'utilisateurs.
- Réfection complète du sol sportif du gymnase ainsi que de tous les locaux communs.
- Construction de 2 WC extérieurs accessibles aux PMR à l'usage du parc.

Un terrain multisports extérieur (40x20) a été rajouté sur une plateforme existante, on peut y pratiquer du basket-ball, hand-ball et football.

Rénovation du gymnase Giéra : mieux vivre dans le quartier

Après 8 mois de travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité, le gymnase Paul Giéra a été inauguré par Cécile Helle, Maire d'Avignon.

Cette rénovation d'un coût de 750 000 € TTC entre dans le cadre des nombreuses actions de la Ville pour un mieux vivre dans les quartiers.

Ardemment souhaitée par la municipalité, cette réhabilitation s'imposait afin d'accueillir dans des conditions satisfaisantes les activités sportives, tant au niveau loisir que compétition : mise aux normes

totale au niveau accessibilité et sécurité ; remise en état générale aux normes de confort et des pratiques de disciplines sportives. Équipé d'un terrain multisports pouvant accueillir du basket-ball, du hand-

ball, du volley, et d'un mur d'escalade, il héberge également des activités périscolaires mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Conviées à cette inauguration, trois associations ont redonné vie à ce

superbe gymnase en effectuant des démonstrations : les archers du combat Venaissin, le Rugby Fauteuil 13 (SOA 13) et le club escalade Avignon (Alterarocca).

Commerce

La buvette de l'Oulle débarque en ville

Grâce au soutien de la Ville, l'ancienne buvette des allées de l'Oulle ressuscite après sept ans de fermeture. Ouverte tous les jours de 8h à 1h du matin d'avril à octobre, cette brasserie branchée relancée par 4 associés accueillera un point d'info de l'office de tourisme.

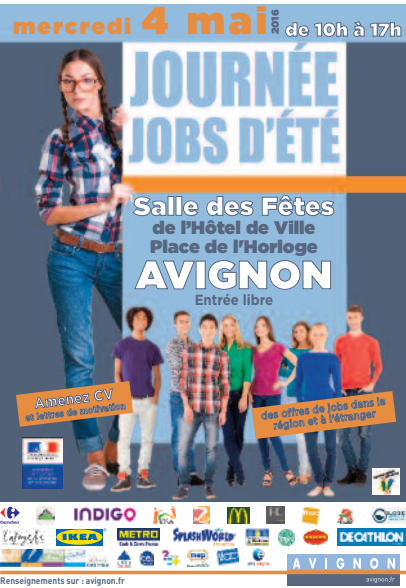
Ils sont quatre : Dominique Sotgiu (alias DJ Farina du duo électro Benedetto et Farina), Émilie Chastel, Lisa Jacomacci et Jibril Moahatta. Depuis le 16 avril, ils président aux destinées de la buvette des allées de l'Oulle, baptisée le Quai des Allées, un lieu de vie branché ouvert pendant la belle saison. Un projet soutenu par la mairie qui a donné son accord pour cette réouverture. La Ville voit en effet dans ce projet une belle vitrine touristique, le lieu étant situé sur les bords du Rhône au pied de la cité historique. Une clause a d'ailleurs été imposée par la muni-

cipalité aux gérants : mettre en place un point d'info de l'office de tourisme. Dotée d'une belle terrasse de 285 m² qui accueillera 150 couverts, la brasserie s'intègre dans son environnement et proposera des événements culturels (concerts, expositions).

Le Quai des Allées
Ouverture Saisonnière
d'avril à octobre
Cuisine Méditerranéenne
Ouvert tous les jours de 08h00 à 01h00
Service midi et soir non stop pendant le Festival.

Jeunesse

La journée des « Jobs d’été » le 4 mai



Cette journée a pour objectif de mettre en relation des entreprises qui recrutent avec des jeunes, étudiants et autres à la recherche d'emploi pour l'été afin de concrétiser, grâce à des entretiens immédiats, des embauches pour l'été. Le public y apprécie l'opportunité d'une mise en relation immédiate avec les entreprises, et les partenaires présents ont la possibilité de sélectionner rapidement et massivement les profils recherchés pour planifier leurs emplois grâce à un recrutement de proximité. De nombreuses entreprises seront ainsi présentes pour proposer des jobs saisonniers aux jeunes qui attendent avec impatience - cette année encore - le rendez-vous. Cela explique le choix de la prestigieuse Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville pour recevoir les intervenants et le public et ainsi réaliser une manifestation d'envergure dans un cadre citoyen. Vous trouverez au sein de cette journée tout un panel d'emplois, notamment :

- dans le secteur de l'animation pour les jeunes possédant le BAFA ou le BAFD

La Ville d'Avignon, le service de la vie associative et l'espace info jeunes (situé 102 rue Carreterie) organisent le mercredi 4 mai 2016, de 10 h à 17 h, une journée jobs d'été. La Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville accueillera la manifestation pour la 7^{ème} année consécutive. Entrée libre.

- dans les divers secteurs de la grande distribution (alimentation, mobilier), de la restauration rapide, ainsi que les mutuelles étudiantes, et la mobilité internationale pour travailler sur Avignon et le Grand Avignon ainsi qu'à l'étranger, principalement en Europe.

Les journées Jobs sont proposées chaque année dans l'ensemble du réseau Information Jeunesse. Cette mobilisation nationale du réseau Information Jeunesse est une occasion exceptionnelle d'offrir aux jeunes des conditions optimales pour leur recherche de jobs. L'Espace Info Jeunes, labellisé Bureau Information Jeunesse (BIJ) est donc un service municipal affilié au CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) Provence-Alpes qui a une mission de service public garantie par l'État. Celui-ci publie chaque année un guide « Trouver un job » destiné aux jeunes, qui constitue une véritable niche d'informations au sein d'un réseau très développé. Il est conseillé aux jeunes qui viendront d'amener leurs CV et lettres de motivations afin de pouvoir les remettre aux entreprises qui recrutent. Un point multimédia sera mis à disposition sur place.



Terroir Les marchés du soir sont de retour

Il ont été inaugurés par Cécile Helle entourée des élus délégués. Les marchés de l'Oulle et de Montfavet accueillent jusqu'à fin septembre des produits locaux.

Depuis le 25 mars pour l'un et depuis le 4 avril pour l'autre, les marchés des producteurs de l'Oulle et de Montfavet sont de retour. Ces marchés alimentaires saisonniers sont une réponse à la forte demande de consommation locale. Ils sont un

moyen pour les producteurs locaux de se faire connaître et de faire découvrir aux Avignonnais et aux Montfavétains la richesse de la terre et de leur production. Le marché de l'Oulle se déroule tous les lundis jusqu'au 26

septembre, de 17 h à 19 h aux mois de mai, juin et septembre, et de 18 h à 20 h aux mois de juillet et août. Le marché du soir de Montfavet se déroule tous les vendredis de 16h30 à 19h jusqu'au 30 septembre.

Evènement

La Foire d'Avignon fait peau neuve du 15 au 18 avril

Nouveau format, nouvelle implantation, nouvel esprit : la Foire d'Avignon se renouvelle pour sa 94^{ème} édition.

Pendant 4 jours, du vendredi 15 avril au lundi 18 avril, plus de 350 exposants seront présents sur les thèmes de l'habitat, la gastronomie, le bien-être, les articles ménagers, les camping-cars... et

quelque 35 000 visiteurs fouleront les différents halls du parc expo d'Avignon. La Ville d'Avignon sera présente à travers un stand décoré aux couleurs du nouveau site Internet avignon.fr

Nouvelle Foire d'Avignon
De 9h30 à 19h – Parc Expo Avignon Sud
www.foire-avignon.com
www.avignon.fr

Travaux

Circulation perturbée jusqu'à fin juin sur le pont de Fontcouverte

Le Pont de Fontcouverte, situé sur la rocade RD 907 à Avignon, fait actuellement l'objet d'une importante réparation. Depuis novembre 2015, le Conseil départemental de Vaucluse réalise des travaux sur cet ouvrage qui enjambe les voies ferrées reliant Miramas à Avignon centre. Cette première phase, qui s'est achevée en mars, n'a pas eu de conséquence sur la circulation. La deuxième phase qui a débuté mi-mars et s'achèvera fin juin 2016, a un impact direct sur les déplacements car le nombre de voies de la rocade est réduit à l'approche du chantier. Le trafic est perturbé sur l'ensemble du secteur.

Une nouvelle gouvernance pour Avignon

Élaboration d'un Plan pluriannuel d'investissement (150 M€), adoption d'un budget ambitieux et solidaire, refonte de la politique culturelle (avec la création d'un Pass Culture), établissement de critères dans l'attribution des subventions aux clubs sportifs, relance de l'écoquartier Joly-Jean : le conseil municipal du 23 mars dernier a marqué un tournant dans l'histoire de la Ville. Parmi les 15 points à l'ordre du jour, la plupart posait les fondements d'une nouvelle gouvernance.

Doter notre Ville d'un outil stratégique de pilotage des investissements avec, pour la première fois dans l'histoire de la Ville, l'élaboration d'un Plan pluriannuel d'investissements pour 5 ans ; refonder entièrement la politique culturelle d'Avignon pour accompagner les structures existantes, proposer des dispositifs qui permettent à de nouvelles formes d'expression d'émerger et donner accès à la culture à tous les publics ; établir des critères clairement définis servant les objectifs de la municipalité pour accompagner les associations sportives ; entrer dans la phase active de co-construction, avec les habitants, de l'écoquartier Joly-Jean, tels sont les points sur lesquels s'est penché le dernier conseil municipal.

150 millions d'euros d'investissements

« C'est un tournant dans l'histoire de notre ville tant les enjeux liés à ces dossiers sont majeurs et im-

pactent les quelque 99 000 habitants de notre cité : acteurs culturels, structures sportives, entreprises du BTP... », a souligné le Maire. Avec 150 millions d'euros d'investissements injectés dans l'économie locale grâce au Plan Pluriannuel d'investissement, sont programmés sur 5 ans, la rénovation des aménagements de proximité, des écoles, l'amélioration de notre cadre de vie avec des actions majeures pour la propreté et la sécurité, le lancement de grands chantiers tels la prison Sainte-Anne ou l'éco-quartier Joly-Jean, le développement de l'attractivité économique, la modernisation du service public, l'accompagnement de l'émergence de projets innovants, ou encore l'entrée de notre ville dans l'ère du développement durable.

Un nouveau partenariat

En proposant une forme inédite de partenariat aux associations culturelles, la Ville se dote de nou-

veaux outils qui permettent d'une part de conforter l'engagement déjà existant auprès des structures, mais aussi de permettre à de nouveaux porteurs de projets d'émerger et à de nouvelles propositions de voir le jour : par définition, creuset d'innovation et de créativité, la culture, à Avignon plus que partout ailleurs, doit être en constant renouvellement : notre ville recèle des « pépites » qui ne demandent qu'à croître pour peu qu'on les accompagne. C'est cet accompagnement qui est rendu possible grâce à la création d'un appel à projets destiné aux associations culturelles non conventionnées et à un conventionnement avec l'association Culture Tech.

« Toutes ces cultures doivent être accessibles à tous les publics, même les plus éloignés, et plus particulièrement les jeunes : le Pass Culture sert cette ambition d'ouverture de la culture à tous et pour tous », a précisé Cécile Helle.

Sport : un partenariat innovant

La Ville a élaboré, en lien avec les acteurs concernés, une nouvelle forme de partenariat avec les associations sportives, fondé sur quatre objectifs majeurs : traduire les priorités de la politique sportive de la ville, renforcer l'efficacité et la lisibilité des aides attribuées, garantir une plus grande équité de traitement entre les associations sportives et assurer une meilleure reconnaissance des clubs qui participent à la vie de la cité. Innovant, ce partenariat est fondé sur des subventions articulées en deux volets : une part fixe, qui correspond à la pratique sportive traditionnelle du club, une part variable critérisée.

Une nouvelle ambition pour l'éco-quartier JolyJean

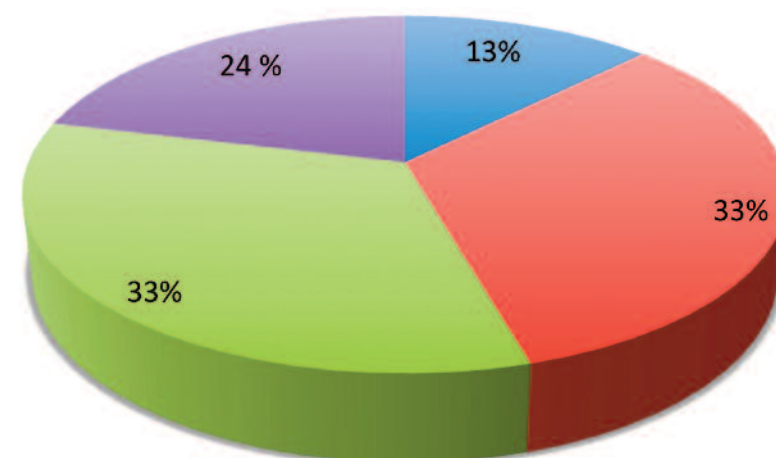
En proposant au Conseil municipal d'engager le premier concours de promoteurs sur le secteur Ouest de l'éco-quartier JolyJean,

la municipalité confirme, dans la droite ligne de la rénovation de la place Saint-Didier, du réaménagement des jardins du palais, ou encore de l'appel à projets de la prison Sainte-Anne, son ambition pour notre ville.

Un budget ambitieux et solidaire

L'élaboration d'un budget rigoureux, ambitieux, et solidaire sans augmentation des impôts, grâce notamment à la réalisation d'économies de fonctionnement et l'activation de toutes nos ressources, la programmation sur 5 années des investissements, la recherche active de financements nouveaux auprès de toutes les institutions, permet aujourd'hui à notre ville de s'engager dans des réalisations majeures et structurantes, et de construire la Ville de demain.





■ Priorité 1 : ■ Priorité 2 : ■ Priorité 3 : ■ Priorité 4 :

Priorité 1 :

Pour notre avenir, donner la priorité à nos enfants :
16 684 000 euros sur 5 ans

Priorité 2 :

Pour améliorer nos vies, transformer la ville :
43 806 000 euros sur 5 ans

Priorité 3 :

Pour notre vivre ensemble, humaniser la ville :
44 067 726 euros sur 5 ans

Priorité 4 :

Pour notre attractivité, porter de grands projets urbains : 28 220 000 euros sur 5 ans

Plan pluriannuel d'investissement : 150 millions d'euros pour l'économie locale

Pour la première fois dans l'histoire d'Avignon, la Ville a élaboré un Plan pluriannuel d'investissement. Un outil majeur de pilotage pour la ville et ses habitants.

Qu'est ce qu'un Plan pluriannuel d'investissement ?

Il s'agit d'un outil de pilotage financier et politique. Il dresse la liste de l'ensemble des projets programmés par la majorité municipale pour la ville, et des financements qui leurs sont attribués chaque année, sur 5 ans. Par nature évolutif, il est actualisé et ajusté selon les évolutions de l'environnement économique, technique et juridique. Il s'agit donc d'un véritable outil de gestion financière - il est programmatique et budgété sur la durée du mandat - d'un

document de programmation politique - il présente les projets que la municipalité décide d'engager pour sa ville pour les 5 années à venir, - d'une feuille de route à destination de tous les habitants - décliné sous forme de document d'information, les citoyens sont informés des actions engagées et de leur phasage dans le temps.

Comment est établi un PPI ?

Un important travail de recensement des besoins est d'abord effectué. Les investissements nécessaires pour moderniser ou rénover la ville sont évalués, estimés, programmés dans le temps : entretien et modernisation du patrimoine, poursuite d'opérations déjà lancées, subventions d'équipement et fonds de concours, opérations nouvelles,

auxquels s'ajoute l'apurement du « reste à réaliser » de l'ancienne équipe municipale (projets qui étaient annoncés en début d'exercice mais non financés). Ce travail de recensement et d'estimation budgétaire terminé, l'élaboration du PPI consiste à inscrire, année par année, en fonction des priorités, les projets identifiés, phasés et budgétés.

Pour quoi faire ? Pour qui ?

Le PPI est élaboré dans un souci de bonne gestion, de transparence et de sincérité. Il permet à tous les Avignonnais de suivre et de comprendre les arbitrages entre projets, financements ou dates de lancement, de mesurer la faisabilité des actions souhaitées au regard des capacités financières et budgétaires réelles.

Quels sont les avantages du PPI ?

Il permet une lisibilité totale de la « feuille de route pour les 5 années à venir » établie par l'équipe municipale. C'est un document de pilotage politique, stratégique, financier, prospectif, au service de tous. Il propose une programmation des investissements sur 5 ans. En cela, le PPI est un outil de prospective et de bonne gestion. Le PPI permet d'anticiper et donc de moderniser le fonctionnement budgétaire de la collectivité. Le Plan pluriannuel d'investissement a été élaboré sur la base des quatre priorités d'actions que s'est fixée la municipalité.

Un budget solidaire et ambitieux

Dans un contexte financier particulièrement difficile, ce budget 2016 relève quatre défis : la solidarité envers les plus faibles, la responsabilité face à l'avenir, le volontarisme avec des engagements forts pris devant les Avignonnais, l'ambition en continuant à investir dans de grands projets. Le budget d'équipement, à hauteur de 30,3 M€ est au même niveau que l'an passé malgré un environnement de plus en plus difficile et en tenant compte de 1,2M€ de Restes à réaliser.

Un budget qui s'inscrit dans un contexte financier encore plus difficile que les années précédentes

La réfaction des dotations de l'État se poursuit et se traduit par une baisse au niveau national des prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités de 3,67 M€. Ce qui se traduit pour Avignon par une baisse de - 3,3 M€ en 2016 après -2,5M€ en 2015, -1,5 M€ en 2014 soit sur 3 exercices une baisse de 7,3 millions d'euros.

Un budget solidaire

Des efforts partagés avec un objectif : améliorer la qualité de service rendu aux Avignonnais sans augmenter les impôts.

- Ne pas augmenter les impôts locaux, respectant ainsi l'engagement pris par Cécile Helle devant les Avignonnais ;
- Baisser significativement les charges de fonctionnement général des services de la Ville ; les achats et, pour la première fois, les charges de personnel ;
- Proposer au monde associatif de contribuer à l'effort de réduction des dépenses au travers d'une baisse des subventions sur la base de critères objectifs.

Un budget responsable

Pour préparer l'avenir, la municipalité fait le choix de :

- Poursuivre le désendettement de la Ville ;
- Accroître la capacité d'autofinancement ;
- Dégager des marges de manœuvre pour mener des investissements ambitieux.

Un budget volontariste

Des choix politiques forts en accord avec les engagements pris.

- Conforter le CCAS, dans son rôle d'acteur social de premier plan (7,8 M€ de subvention) ;
- Maintenir la gratuité des activités périscolaires pour permettre à tous les enfants d'en profiter ;
- Conforter le choix gagnant et courageux de remunicipaliser la restauration scolaire pour améliorer la qualité du service rendu tout en réalisant des économies ;
- Reprendre en régie la gestion de l'aire des gens du voyage en préservant les intérêts des occupants tout en diminuant les coûts de gestion.

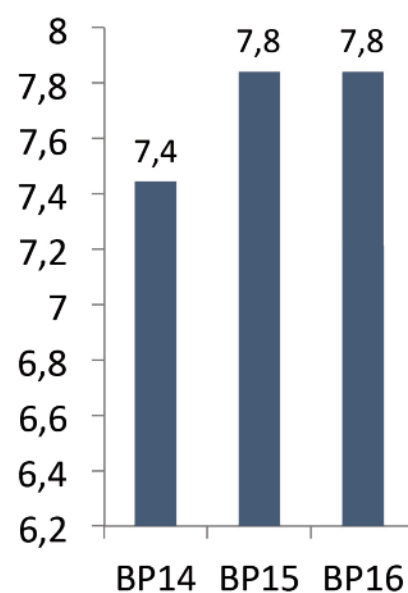


Un budget ambitieux

Grâce aux économies dégagées, la Ville continue à investir massivement pour les Avignonnais.

- Donner la priorité aux écoles et à la jeunesse (3,3 M€) ;
- Préserver et développer les espaces verts (1,8 M€ pour l'aménagement et la préservation des poumons verts) ;
- Rénover les équipements sportifs et culturels de proximité (2 M€) ;
- Améliorer le cadre de vie afin de faciliter le vivre ensemble (5 M€) ;
- Construire la ville de demain avec une véritable politique d'aménagement urbain (2,8M€ pour la rénovation de la place Saint-Didier, 1M€ pour les nouvelles zones d'aménagement).

Evolution de la subvention au CCAS, en M€



Une ambition culturelle pour Avignon

Là encore première dans l'histoire de notre ville, Cécile Helle a proposé au vote des conseillers municipaux une délibération cadre sur les objectifs que se fixe la municipalité en matière de culture.

Une ambition culturelle pour Avignon

5 objectifs affichés

- Faire d'Avignon une ville culturelle pour tous et avec tous
- Développer les pratiques culturelles auprès de tous les publics : jeune public, public empêché mais également publics éloignés
- Faire de l'éducation artistique et culturelle, une priorité,
- Favoriser l'émergence et le renouvellement du paysage culturel en accompagnant la création artistique dans sa diversité,
- Faire de la culture et des arts des éléments moteurs du développement économique de notre territoire, du vivre ensemble au sein de tous les quartiers

Associations culturelles : transparence sur les critères et appels à projets

La Ville instaure un partenariat nouveau avec les associations culturelles, pour davantage de transparence dans les critères d'attribution des subventions et pour faire naître de nouveaux projets.

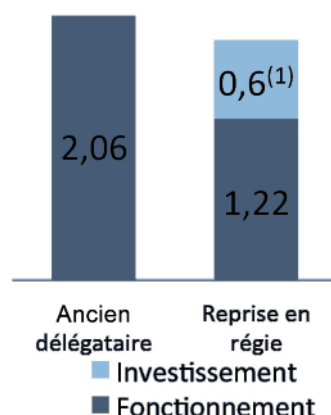
- Maintien des subventions aux structures conventionnées en partenariat avec l'État et les collectivités locales.
- Aide aux différents festivals de musique plafonnée à 25 K€ maximum
- Nouvelles conventions d'objectifs pour certaines associations telles que les structures labellisées « Pépite Culturelle »
- Lancement d'un appel à projets destiné aux associations non conventionnées afin de faciliter l'émergence, de renouveler l'offre culturelle, d'éviter le saupoudrage
- Entrer dans le partenariat de la French Tech Culture avec une aide de 10 000 € afin d'accompagner un ou plusieurs projets.

Restauration scolaire : plus de 500 000 € d'économies

Le choix ambitieux et réussi de la Ville de remunicipaliser la cantine scolaire en septembre 2015 permet de réaliser plus de 500 000 € d'économies par an. Ce choix prendra toute sa mesure en 2016.

- Une subvention d'équilibre du budget principal a été versée pour 500 000 €, correspondant au premier trimestre de l'année scolaire 2015/2016.
- Une subvention d'exploitation de 1,22 M€ en fonctionnement sera versée pour 2016, première année pleine de ce budget, à comparer au 2,06 M€ versés auparavant au délégataire privé.
- La qualité de service délivrée aux élèves est accrue. 600 000€ seront ainsi consacrés aux investissements de la restauration scolaire sur la mandature.

Comparaison du coût de la restauration scolaire en année pleine (en M€)



⁽¹⁾ Pour 4 ans

Des outils au service de notre ambition culturelle

Nouvelles conditions de partenariat pour les associations conventionnées :

Les conventions d'objectifs triennales sont déclinées annuellement en conventions financières, avec la définition d'un projet culturel et l'introduction de critères d'évaluation notamment en lien avec les objectifs de la majorité municipale (participation aux activités périscolaires, au Pass Culture...).

Création d'un appel à projets culturel pour les associations non conventionnées.

Il remplace le système de subvention de fonctionnement en cours jusqu'alors et permet de sortir de la logique de guichet pour s'engager dans une logique de projet. Il permet d'impulser, sélectionner et valoriser chaque année une série de projets et d'initiatives qui témoignent de la diversité des cultures et des modes d'expression à travers tous les langages musicaux, dramatiques, chorégraphiques, plastiques ou visuels. Ce dispositif permettra d'identifier des projets portés par de nouveaux acteurs et de les accompagner afin de reconnaître la juste place de toutes les formes de culture.

Mise en place du Pass Culture Avignon

Le Pass Culture permettra l'accès à une offre culturelle diversifiée pour les Avignonnais de moins de 26 ans. Il bénéficiera d'une offre culturelle identifiée permettant des choix de manifestations et d'activités tout au long de l'année en intégrant une offre diversifiée, dynamique, plurielle, attractive et accessible, proposée par tous les acteurs avignonnais. La Ville s'engage à la gratuité d'accès aux monuments municipaux et à inciter les acteurs qui entrent dans le dispositif à proposer des tarifs n'excédant pas 5 euros.

Une convention de partenariat avec l'association Culture Tech

La Ville accompagnera chaque année un ou plusieurs projets proposés en partenariat avec la French Tech Culture afin de leur offrir la ville d'Avignon comme terrain d'expérimentation. L'économie créative et culturelle est un axe majeur pour le développement économique de notre territoire

3 grandes priorités

Priorité 1 :

de la ville de théâtre à la ville des cultures ou comment réussir à accompagner toutes les expressions artistiques, tout au long de l'année, et sur tout le territoire

Priorité 2 :

Une culture partagée par tous, une culture populaire

Priorité 3 :

la culture, moteur du développement économique et d'attractivité de notre territoire

Responsable de la publication : Nathalie BONSIGNORI

Service Communication - Ville d'Avignon

T. 04 90 80 80 55 - Fax : 04 90 80 81 32

Rédacteur en chef : Philippe BRIDOUX-MARTINET

T. 04 90 80 82 62

philippe.bridoux-martinet@mairie-avignon.com

Rédaction : Philippe BRIDOUX-MARTINET

Photographes : Christophe AUBRY - Grégory QUITTARD

Conception graphique, mise en page : Claude DA MOTTA

Impression : IPS Châteaurenard





Un nouveau partenariat avec les associations sportives

Partenaire majeur du sport avignonnais, la Ville entend contribuer à l'émergence d'une pluralité de pratiquants, d'âges, de niveaux et de sports. La dynamique avignonnaise se retrouve dans le sport de compétition comme dans le sport de loisir, dans l'initiation, des débutants comme dans la pratique au plus haut niveau national ou international. Réinventer le sport avignonnais implique de nouer un nouveau partenariat avec les associations sportives, fondé sur quatre objectifs majeurs : traduire les priorités de la politique sportive de la ville dans la répartition des moyens attribués aux associations, renforcer l'efficacité et la lisibilité des aides attribuées aux clubs, garantir une plus grande équité de traitement entre les associations sportives et assurer une meilleure reconnaissance des clubs qui participent à la vie de la cité. Ne sont concernées par cette critérisation que les associations percevant plus de 10 000€ de subvention par an. L'introduction de ces critères différenciera deux volets de la subvention : une part socle fixe, correspondant à la pratique sportive traditionnelle du club, et une part variable critérisée. L'importance de cette part soumise aux critères va s'accroître au regard du montant total de la subvention versée. Trois critères sont pris en compte : la dynamique et la performance sportive (20% de la part variable), la situation économique et budgétaire (30%), l'implication dans la vie de la cité et les enjeux de citoyenneté (50%).

Saison	70%	30%
2015/2016		
2016/2017	60%	40%
2017/2018	50%	50%

Maintien d'une partie de la subvention (sans critères) = Part socle Critérisation d'une partie de la subvention = Part variable

Trois critères pour réinventer le sport

Dynamique et performance sportive (20%)

- Nombre de pratiquants licenciés
- Évolution du nombre et du % de licenciés
- Niveau de pratique de l'équipe 1^{re}
- 3 meilleurs résultats des équipes de jeunes
- Nombre de féminines ayant participé à une compétition fédérale (équipes ou individuelles)
- Meilleure performance féminine (équipe ou indiv.)
- 10 Meilleures performances individuelles

Situation économique et budgétaire (30%)

- Situation budgétaire et financière de l'association sur les 5 derniers exercices
- Variations de la subvention annuelle sur les 5 derniers exercices
- Mises à disposition par la Ville : de personnel municipal, de locaux administratifs à usage privatif
- Place de l'emploi sportif et de la formation des dirigeants

Implication dans la vie de la cité et enjeux de citoyenneté (50%)

- Part des moins de 30 ans dans les instances dirigeantes
- Participation aux activités périscolaires
- Pluralité et diversité des instances dirigeantes
- Projets d'animations sportives, sociales et citoyennes en direction des quartiers populaires
- Activités en direction des publics en situation d'handicap
- Activités sports et loisirs : généralistes, seniors et/ou jeune enfant, innovantes (public éloigné de la pratique sportive)
- Participation aux manifestations et initiatives de la Ville

Expression des groupes politiques

Avignon, vers une prospérité durable

Nous avons déjà dénoncé dans ces colonnes les inquiétantes conséquences des accords commerciaux transnationaux en cours (Alena, TPP) et ceux à venir (TAFTA) sur nos territoires et nos économies locales. Ce sont là de vieilles recettes qu’il nous faut à présent dépasser. Que faire, comment faire ?

Les solutions seraient-elles locales ? Nous le pensons et défendons le fait qu’elles sont aussitôt d’abord locales. Inspirons-nous des concepts de territoires en transition, de résiliences locales ... Ces solutions doivent pour l’instant nécessairement compléter les dispositifs conventionnels existants et préfigurer les voies d’avenir pour bâtir un nouveau paradigme.

Optons pour des solutions à la nécessaire transition énergétique (intéressante en cette période de plein tourment pour EDF/Areva) guidées par le scénario Negawatt* qui démontre que cette voie est fortement pourvoyeuse d’emplois.

Avignon, lauréate récemment du label Territoire à Energie Positive pour la croissance Verte, s’engage dans un programme ambitieux. Poursuivons, renforçons nos actions dans ce domaine en permettant les montées en compétences locales, créatrices d’activité économique.

Une autre voie reste à développer, la stimulation des échanges locaux par l’utilisation d’une Monnaie Locale Complémentaire à l’euro. Cette monnaie a un usage vertueux et non spéculatif. Elle ne s’épargne pas et n’a pour seul but que de favoriser les échanges, de promouvoir les circuits courts et les savoir faire locaux. Bernard Lietaer a utilement théorisé sur les monnaies complémentaires **. Sur Avignon, cette monnaie existe, c’est « la Roue »

***. C’est une des solutions pour redynamiser l’économie locale et engager notre territoire vers une prospérité durable. Alors utilisons la Roue !

Groupe « FRONT DE GAUCHE »

Un budget volontariste, solidaire, responsable et ambitieux

Le budget définit puis précise les intentions politiques de la majorité qui l’approuve. L’adoption du budget est l’élément premier et essentiel de l’action politique, il est constitutif de la majorité de la collectivité. Le conseil municipal du 23 mars a donc permis à l’exécutif Avignonnais d’affirmer ses priorités pour l’année 2016.

Le lourd héritage laissé par l’équipe municipale précédente (emprunts toxiques, endettement démesuré, non maîtrise des dépenses courantes, bâtiments non entretenus) oblige la nouvelle majorité municipale à poursuivre l’effort de redressement des comptes de la ville débuté en 2015.

Grace à la baisse des charges à caractère général et, pour la première fois à Avignon, des charges de personnel, la section de fonctionnement qui retrace les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité voit les charges décroître pour la deuxième année consécutive. Nous sommes parvenus à équilibrer les comptes en respectant l’engagement pris devant les avignonnais de ne pas augmenter les impôts.

La principale nouveauté concerne l’investissement (l’équipement), c’est-à-dire les opérations se traduisant par une augmentation de la valeur du patrimoine de la collectivité (rénovation ou création de bâtiments, d’écoles, d’équipements sportifs ou culturels...).

Pour la première fois à Avignon a été voté un Plan Pluriannuel d’Investissement (PPI), instrument de programmation des investissements sur les années 2016-2020. Cet outil permet une triple maîtrise

Maitrise politique, en rendant plus lisible pour tous les avignonnais les priorités choisies,

Maitrise financière, en respectant les limites financières de la ville sur cinq années,

Maitrise du calendrier en précisant les moments opportuns à la réalisation des projets.

Le budget d’équipement 2016-2020 est de 150 million d’euros. Pour 2016 il est au même niveau, 30 millions d’euros, que les années précédentes, malgré un environnement financier de plus en plus contraint. Il est orienté vers les Avignonnais au travers d’équipements de proximité, vers la rénovation de nos écoles, vers l’amélioration du cadre de vie et vers la création de la ville de demain.

Groupe « RÉINVENTONS AVIGNON »

La mairie communique mais n’agit pas

Lors du Conseil municipal de mars ont été débattues trois délibérations importantes : la programmation pluriannuelle des investissements, le budget 2017 et la déclaration du maire sur la politique culturelle.

Hélas, une fois encore, si les paroles furent nombreuses, les actes le sont moins. A quoi bon prévoir des investissements jusqu’en 2020 quand on ne sait pas ce qu’il adviendra du Parc des Sports, du centre aquatique de Saint-Chamand, quand quasiment aucun investissement novateur n’est prévu, ou quand certains secteurs, comme Montfavet, sont les parents pauvres de l’exercice ?

A quoi bon afficher dans le budget des chiffres séduisants, quand rien n’est fait pour la sécurité, pour la propreté, ou encore pour le commerce du centre-ville, qui se meurt faute d’action volontariste de la municipalité ?

Enfin, à quoi sert d’afficher une « ambition culturelle » quand beaucoup de structures permanentes avignonnaises voient leurs moyens rognés, quand les institutions qui font la fierté d’Avignon, telles l’ORAP, n’ont aucune perspective claire pour leur avenir, quand est aligné un catalogue de bonnes intentions sans vouloir régler le problème de fond, celui de l’éducation et du partage de valeurs communes ?

Car les faits sont là, et la douloureuse actualité nous le rappelle : si l’enjeu d’une politique culturelle est d’ouvrir chacun au beau, encore faut-il que cela s’effectue autour de valeurs partagées. Et donc d’un amour de notre pays et de notre histoire que l’actuel gouvernement rejette en bloc. Nous n’aurons pas de culture commune tant que nos quartiers subiront le communautarisme, le salafisme ou la régression de la place de la femme.

La culture est faite d’échanges et d’apports de différentes civilisations. Mais une ambition culturelle pour notre ville nécessite un combat contre toutes les dérives communautaristes et des comportements déviants qui empoisonnent la vie quotidienne des Avignonnais de toutes origines. Qui ont une seule et même volonté : vivre bien à Avignon, qui a les moyens de symboliser le meilleur, si la volonté politique est là.

Groupe « AVIGNON DEMAIN »

Où vont-ils se rencontrer ?



avignon.fr

Un nouveau pont 2.0 entre nous !



A V I G N O N

avignon.fr

Crédits photo : ©Marco Govel
La liberté guidant le peuple, Eugène Delacroix